

# Travail en hauteur niveau 1 - Port du harnais

1 jour - 7 heures

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Protéger les travailleurs en les formant aux règles de sécurité liées au travail en hauteur
- Identifier les risques concernant les dangers que représente la hauteur
- Mettre en application les principes généraux de la prévention en appliquant la réglementation en vigueur.

## PROGRAMME

### 1 Présentation du travail en hauteur

La réglementation - Statistiques des accidents  
Les équipements de protection Individuelle et collective

### 2 Les principes fondamentaux

Principe de retenue / Antichute / Maintien / Plain-vidé et plain-pied  
Le facteur chute / La force choc / Tirant d'air

### 3 Le matériel

Casque / Harnais / Antichute / Connecteurs / Cordes...

### 4 L'équipement

Le dispositif d'amarrage :

- Le support d'amarrage
- Le dispositif d'ancrage
- Élément de connexion

Notions d'irréprochabilité et de redondance

### 5 Pratique

Mise en pratique de l'équipement propre à l'établissement et  
Présentation des différents systèmes existants (Évolution sur structure  
Initiation au Secours en hauteur).

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Les méthodes pédagogiques utilisées correspondent aux activités de découverte, d'apprentissage et de mise en pratique des conduites à tenir, des techniques étudiées et de l'application des règles de sécurité

Vidéoprojecteur et paperboard

## FORMATEUR

Jean de LAREBEYRETTE, JDL Formation, formateur expert en sécurité et santé au travail

Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en pratique avec l'utilisation du matériel et des process vus au cours de la journée de formation et QCM.

Evaluation de satisfaction.

## ACCESSIBILITÉ

Accueil des publics en situation de handicap : contacter Aurélie CHEVALIER au 04 70 46 91 78

Mise à jour le 12 décembre 2023

## LES +

- Être conforme à la réglementation
- Possibilité d'organiser cette formation en intra (au sein de votre établissement à partir de 6 salariés)
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

## PUBLIC

Toute personne désirant se former pour faire face aux risques liés à la hauteur (chefs d'entreprise, salariés)

## PRÉ REQUIS

Absence de restriction médicale

## LIEU / DATES / HORAIRES

Moulins : mercredi 14 février 2024 ou vendredi 12 avril 2024 ou mardi 18 juin 2024

De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

## TARIF

224 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

## DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint  
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session

## CONTACT

Pôle Formation continue

7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703

03017 MOULINS CEDEX

04 70 46 80 83

marie-luce.aufaure@cma-auvergnerhonealpes.fr

[fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.